

Présidence

Vice-Présidente du conseil d'administration
Béatrice PATTE-ROULAND

Direction Générale des Services

Sylvie MONSINJON

Affaire suivie par :

Anissa DEBAA

Secrétaire des Instances

☎ 02.35.14.67.69

✉ secretariatca@univ-rouen.fr

Conseil d'administration - URN
3 juillet 2026
Délibération n°CA-2026-27

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 31 votants, dont 9 membres représentés.

Demande d'accréditation des formations de santé – 3^{ème} cycle des études maïeutiques

- Vu l'article L 712-3 du code de l'éducation
- Vu la note annexe portant sur le dossier de demande d'accréditation à délivrer le diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques

Validation de la demande d'accréditation du 3^{ème} cycle des études maïeutiques

Pour	27
Contre	0
Abstention	0

Le conseil d'administration approuve la demande d'accréditation du 3^{ème} cycle des études maïeutiques.

Le Président de l'Université de Rouen Normandie

Franck LE DERF



REPARTITION ECTS												
DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MAIEUTIQUES												
ENSEIGNEMENTS THEORIQUES								ENSEIGNEMENTS CLINIQUES				
			SMa4		SMa5		CYCLE 2		SMa4	SMa5	CYCLE 2	
			S1	S2	S3	S4			S1 ET S2	S3 ET S4		
DOMAINE	COMPETENCE	UNITES D'ENSEIGNEMENTS / ELEMENTS CONSTITUTIFS	ECTS		ECTS		ECTS		ECTS	ECTS	ECTS	
PRENATAL	Compétence 1	UE Suivi des grossesse à bas risque	0	0	0	0	10	10 à 12	6	6	12	11 à 13
	compétence 2	UE Accompagnement du projet de naissance	0	0	0	0						
	Compétence 3	UE Suivi des grossesses à haut risque	5	2	3	0						
PERNATAL	Compétence 4	UE Naissances eutociques	0	0	0	0	8	8 à 10	12	12	24	20 à 24
	Compétence 5	UE Accompagnement de la parentalité en pernatal	0	0	0	0						
	Compétence 6	UE Suivi des situations perpartum à haut risque	2	3	3	0						
POSTNATAL	Compétence 7	UE suivi mère-enfant à bas risque	3	0	0	0	10	8 à 10	6	6	12	11 à 13
	Compétence 8	UE Accompagnement de la parentalité en postnatal	0	0	0	0						
	Compétence 9	UE Suivi des situations postnatales à haut risque	0	3	0	4						
GYNECOLOGIQUE	Compétence 10	UE Suivi gynécologique	1	0	0	1	9	8 à 10	0	6	6	6 à 8
	Compétence 11	UE Santé sexuelle et reproductive	2	0	0	0						
	Compétence 12	UE Suivi des situations gynécologiques particulières	1	0	0	4						
RECHERCHE	Compétence 13	UE Outils de recherche	0	1	2	0	7	6 à 8				
	Compétence 14	UE Projet de thèse	0	1	0	3						
GENERIQUE	Compétence 15	UE Santé publique	2	0	3	0	10	6 à 10				
	Compétence 15	SSES	0	2								
	Compétence 16	UE Communication	1	0	1	0						
	Compétence 17	UE éthique et Législation	1	0	0	0						
PARCOURS PERSONNALISE		UE Théorique ou clinique		6	0	6	12	10% mini				
		TOTAL	18	18	12	18	66		24	30	54	
		TOTAL ATTENDU						58 à 72				48 à 58

REPARTITION ECTS															
DIPLOME DE DOCTEUR EN MAIEUTIQUES / DIPLOME D'ETAT															
ENSEIGNEMENTS THEORIQUES								ENSEIGNEMENTS CLINIQUES							
			SMA6		CYCLE 3			SMA6		CYCLE 3					
			S1	S2				S1 ET S2							
DOMAINE	COMPETENCE	UNITES D'ENSEIGNEMENTS / ELEMENTS CONSTITUTIFS	ECTS		ECTS			ECTS		ECTS					
PRENATAL	Compétence 1	UE Maïeutique	2				2			4 à 10					
	Compétence 2	UE Maïeutique													
	Compétence 3	UE Maïeutique													
PERNATAL	Compétence 4	UE Maïeutique	2				2			8 à 14					
	Compétence 5	UE Maïeutique													
	Compétence 6	UE Maïeutique													
POSNATAL	Compétence 7	UE Maïeutique	2				2			4 à 10					
	Compétence 8	UE Maïeutique													
	Compétence 9	UE Maïeutique													
GYNECOLOGIQUE	Compétence 10	UE Maïeutique	2				2			4 à 10					
	Compétence 11	UE Maïeutique													
	Compétence 12	UE Maïeutique													
RECHERCHE	Compétence 13	UE Recherche	2	8			10 à 12								
	Compétence 14	UE Recherche													
GENERIQUE	Compétence 15	UE Maïeutique	2				2								
	Compétence 16	UE Maïeutique													
	Compétence 17	UE Maïeutique													
PARCOURS PERSONNALISE		UE Théorique ou clinique	12		12	12	6 à 12								
		TOTAL						28	20 à 44						

**DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION A DELIVRER LE DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE
EN SCIENCES MAIEUTIQUES (DFASMa)**

Arrêté du 11 février 2026

I. NOM DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME

Département des Etudes de Sage-Femme / Sciences Maïeutiques (DESF) -UFR Santé – Université de Rouen Normandie.

II. STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

- Vu la loi n° 2023-29 du 25 janvier 2023 visant à faire évoluer la formation de sage-femme
- Vu le décret n° 2018-472 du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé
- Vu le décret n° 2020-821 du 29 juin 2020 modifiant le décret n° 2018-472 du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé
- Vu l'arrêté du 11 septembre 2009 relatif à l'agrément et au fonctionnement des écoles de sages-femmes.
- Vu l'arrêté du 29 juin 2020 modifiant l'arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence
- Vu l'arrêté du 3 juillet 2024 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en maïeutique
- Vu l'arrêté du 11 février 2026 modifiant l'arrêté du 3 juillet 2024 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en maïeutique

Le campus Santé de la métropole de Rouen est le regroupement sur un site géographique unique du Centre Hospitalo-Universitaire (CHU) de Rouen - (2453 lits, 9178 employés, 855 praticiens, 500 internes, 60 techniciens ou attachés de recherche clinique), du Centre de Recherche et de Lutte Contre le Cancer Henri Becquerel (158 lits, 681 employés, 70 praticiens, 12 techniciens ou attachés de recherche clinique), de l'UFR Santé de l'université de Rouen Normandie (URN) (7700 étudiants, 135 chercheurs et enseignants-chercheurs, 35 ingénieurs et techniciens, 126 étudiants en Master, doctorants ou post-doctorants) et de l'Espace Régional de Formation des Professions de Santé de Rouen (ERFPS) (13 écoles et instituts de formations paramédicaux et de la maïeutique, 1481 étudiants), engagé dans le soin, l'enseignement et la recherche (*Sources : données année 2024*).

Celui-ci est situé au cœur de Rouen, sur une zone en plein développement, regroupant des lieux de soins, de recherches et d'enseignement. Ce véritable écosystème dédié à la Santé est composé des 3 membres fondateurs, mais également : du Centre Hospitalier du Rouvray, des unités de recherche regroupées au sein de l'Institut de Recherche et d'Innovation Biomédicale (IRIB), des 13 écoles et instituts de formations paramédicales de l'Espace Régional de Formation des Professions de Santé (ERFPS), de Neopolis (pépinière-hôtel d'entreprises), du Médical Training Center (Centre de formation par simulation et entraînement aux techniques biomédicales) et de l'ANIDER (Centre de Prévention, de dialyse et d'accompagnement). Ces différents acteurs interagissent au quotidien pour former un réseau scientifique d'excellence.

Plus précisément, l'Espace Régional de Formation des Professions de Santé a pour missions :

- La formation initiale des professionnels de santé (sages-femmes et paramédicaux),
- La proposition d'une offre de formation continue pour ces mêmes professionnels, notamment en matière d'adaptation à l'emploi,
- Le développement de la recherche en soins,
- Une mise à disposition de ressources documentaires (centre de documentation et d'information, ressources en ligne),
- La mise en œuvre des droits des étudiants et le respect des conditions d'accès et de suivi médical,
- Le partenariat avec les établissements pouvant accueillir les stagiaires.

Ces missions sont déclinées dans les projets pédagogiques de chaque école ou institut, ou lors d'activités transversales à plusieurs écoles ou instituts. Leur mise en œuvre s'appuie sur des valeurs communes et une éthique professionnelle.

Le bâtiment de l'ERFPS, conçu pour favoriser la qualité des formations, la mutualisation des compétences et des ressources, le développement d'une culture commune, combine des espaces dédiés à chaque école ou institut et des espaces partagés.

Les étudiants accueillis à l'ERFPS sont soit des personnes se formant à leur premier métier, soit des professionnels de santé en démarche de promotion professionnelle, soit des personnes en reconversion ou réinsertion professionnelle.

Organisation actuelle (École / Département de maïeutique / Autre)

Le DESF est intégré pédagogiquement à l'UFR Santé mais pas organiquement. Les salles de formation sont localisées au sein de l'ERFPS, distincts de l'UFR Santé mais sur le Campus Santé.

Comme expliqué précédemment, le DESF est rattaché au centre hospitalier Charles Nicolle (CHU-Hôpitaux de Rouen) ; lui-même établissement support du groupement hospitalier de territoire « Rouen Cœur de Seine ». A ce titre, le DESF de Rouen s'inscrit dans son territoire de santé et ses orientations stratégiques sont en cohérence avec les axes prioritaires du GHT « Rouen Cœur de Seine ».

La formation proposée par le DESF vise à positionner celui-ci dans un réseau de communication, d'informations et de compétences internes et externes sur le plan départemental et régional. Elle assure une formation répondant aux besoins en compétences des futurs professionnels de santé en vue d'accompagner les besoins en santé de la population.

La gouvernance administrative du DESF est assurée par une sage-femme directrice dont les missions principales sont de :

- Piloter le fonctionnement général du département ESF
- Définir les priorités stratégiques, la politique qualité et la politique de communication
- Gérer les ressources humaines
- Assurer la gestion administrative et réglementaire

La direction pédagogique est assurée par la directrice, accompagnée par un médecin spécialiste en gynécologie-obstétrique qui assure une fonction de conseiller pédagogique.

La coordination et la planification des enseignements de la formation sont sous la responsabilité pédagogique de la directrice du département. La déclinaison de la maquette de formation,

comprenant notamment la répartition des enseignements entre enseignants universitaires et non universitaires, est co-construite par l'université et par le département, puis validée par les instances de l'université.

Date prévisionnelle d'intégration à l'université (au plus tard 1^{er} septembre 2027).

A ce stade des discussions, une date n'a pas été arrêtée. Il est donc probable que l'intégration se fera au 1er septembre 2027.

Quelle modalité d'intégration à l'université est choisie ou envisagée :

☒ Département de maïeutique rattaché à une UFR. Préciser le nom de l'UFR : UFR Santé – Université de Rouen Normandie

☐ UFR de maïeutique

III. NOM ET QUALITE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION

La direction du DESF est actuellement assurée par Madame DARCET Fabienne, sage-femme directrice (fabienne.darcet@chu-rouen.fr).

Par ailleurs, Monsieur le docteur Alain Diguët, médecin spécialiste en gynécologie-obstétrique assure une fonction de conseiller pédagogique.

IV. MODALITES DE GOUVERNANCE DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME

Le DESF est actuellement une école hospitalière. La Région Normandie et l'ARS ont renouvelé l'agrément pour dispenser une formation dans le secteur sanitaire pour la formation de sage-femme, en date d'octobre 2024, à compter du 1er août 2025 et ce, pour une durée de 5 ans.

Le Conseil de Département (CD) est l'instance décisionnelle du DESF. Il est composé comme suit :

- Membres de Droit
 - Le Doyen de l'UFR Santé ou son représentant
 - Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé ou son représentant Médecin
 - Le Directeur Général du CHU de Rouen ou son représentant
 - Le Directeur Technique et d'Enseignement / conseiller pédagogique
 - La Sage-Femme Directrice ou Sage-Femme Enseignante déléguée
 - L'Enseignant Hospitalo-Universitaire titulaire coordinateur de l'enseignement de gynécologie-obstétrique ou son représentant
 - L'Enseignant Hospitalo-Universitaire titulaire appartenant au département médico-chirurgical de Pédiatrie, coordinateur de l'enseignement de pédiatrie ou son représentant.
 - Les Sage-Femmes Enseignantes
 - Un Représentant des enseignants de l'école désigné par la Sage-Femme Directrice et le Directeur Technique et d'Enseignement
 - Une Sage-Femme d'un établissement de la région participant à la formation clinique des étudiants
 - Une Sage-Femme exerçant en libéral et participant à la formation clinique des étudiants
 - Une Secrétaire pédagogique

- Le Chef de service du Service des Formations sanitaires et sociales de la Région Normandie ou son représentant
- Quatre Etudiants représentant de chaque année d'études, élus par vote par leurs pairs avec un droit de procuration.

Ces membres siègent avec voix délibérative.

- Membres invités

Selon les questions inscrites à l'ordre du jour, des personnalités qualifiées peuvent être appelées à participer aux réunions avec voix consultative.

- Missions

Le CD du DESF propose les périodes d'enseignement, les activités d'enseignement et leur évaluation.

Il peut donner son avis sur :

- Les questions relatives à l'enseignement
- Le choix des enseignants chargés de dispenser les enseignements
- Le budget du département : le CD peut faire des propositions d'utilisation des crédits de fonctionnement
- Le règlement intérieur, les modalités de contrôle des connaissances et des compétences, le règlement des études
- Les demandes d'interruption des études de sage-femme formulées par les étudiants reçus au concours et affectés au département ou en cours de scolarité
- Les demandes de reprise des études formulées par d'anciens étudiants qui étaient en scolarité dans l'école à la date d'interruption de leur scolarité.

Il peut créer des groupes de réflexion pour les problèmes relevant de sa compétence.

Le CD pourra être amené à modifier son mode de fonctionnement et ses missions en fonction de l'évolution éventuelle de la réglementation.

- Fonctionnement

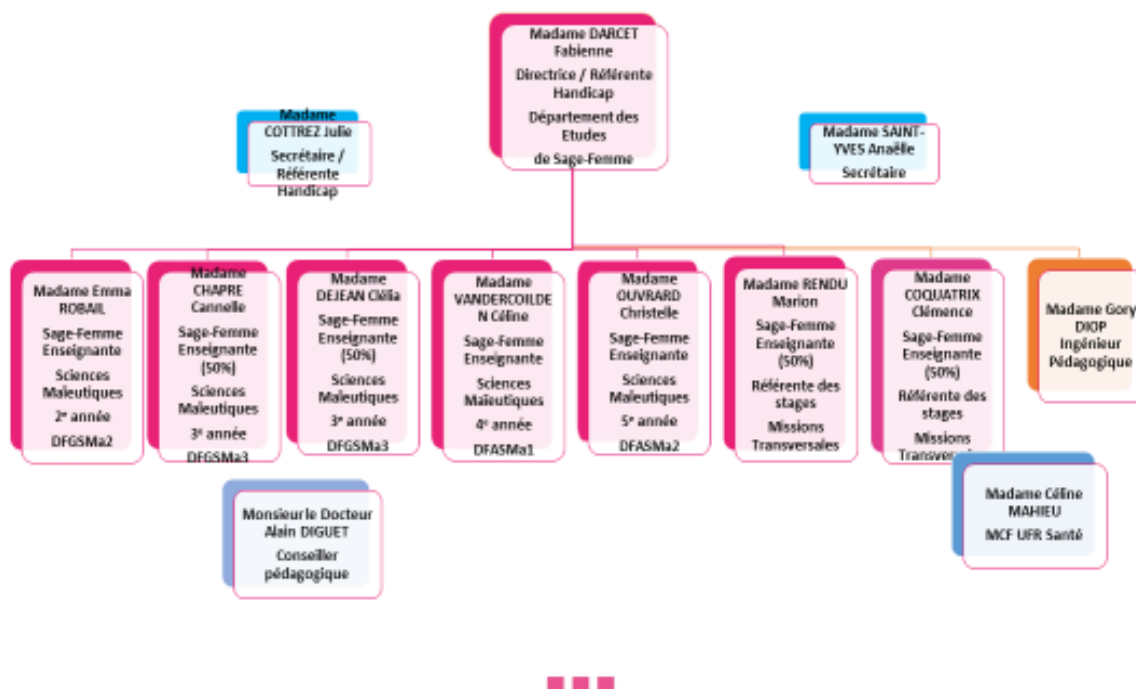
Le président du conseil de département est nommé par le doyen de l'UFR Santé sur proposition de la direction du DESF. Le CD se réunit au moins une fois par an sur convocation de son Président ou demande conjointe de la Sage-Femme Directrice et du Directeur Technique et d'Enseignement. La présence ou la représentation de la moitié au moins des membres est nécessaire pour la validité des délibérations. Les avis du Conseil sont prononcés par vote à la majorité simple.

Au niveau de l'université de Rouen Normandie, la directrice du DESF est membre du conseil de gestion de l'UFR Santé. Ainsi, toutes les modalités pédagogiques telles que les maquettes d'enseignement, les modalités de contrôle des connaissances et des compétences, les règlements des études et tout autre document sont discutés au sein de ce conseil, avant d'être discutés puis formellement validés au sein des instances centrales compétentes de l'université de Rouen Normandie (Commission Formation et Vie Universitaire, Conseil Académique, Conseil d'Administration).

V. PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

Préciser le nom et le prénom, la discipline

Afin d'accompagner au mieux la loi, les décrets et les arrêtés liés à cette formation, l'université de Rouen Normandie a recruté une maîtresse de conférences en sciences maïeutiques au 1er septembre 2024. L'équipe statutaire est donc composée actuellement comme présenté dans l'organigramme ci-dessous :



Les enseignements sont assurés par l'équipe pédagogique du DESF, les enseignants de l'UFR Santé, le personnel du CHU de Rouen et des intervenants extérieurs à l'établissement. Au-delà de l'équipe pédagogique, près de 120 vacataires d'enseignement interviennent au cours de l'ensemble des cycles de formation en sciences maïeutique. Environ la moitié de ces intervenants sont des médecins attachés à l'université (MCU-PH, PU-PH) ou au CHU (PH), une vingtaine de sage-femmes, une dizaine de pharmaciens attachés à l'université ou au CHU. D'autres corps de métiers interviennent également dans la formation tels que des anthropologues, des psychologues, des avocats ...

VI. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS ET LES AXES DU PROJET PEDAGOGIQUE

Joindre les axes du projet pédagogique et la maquette de formation (utilisation de la structure de l'annexe de l'arrêté en respectant le libellé des unités d'enseignement)

a) Présentation générale

Les études sont organisées sur le modèle d'alternance en cours et en stage.

La formation en 2ème cycle a pour objectif, dans la continuité du 1er cycle, de poursuivre l'acquisition par les étudiants des compétences indispensables à l'exercice de la profession de sage-femme.

Le référentiel de formation est basé sur une approche par compétences. Il comporte au 2ème cycle, un parcours personnalisé et 6 domaines de compétences professionnelles :

- Domaine prénatal : assurer le suivi médical de la grossesse ;
- Domaine pernatal : assurer le suivi médical de l'accouchement et de la naissance ;
- Domaine postnatal : assurer le suivi médical de la période postnatale ;

- Domaine gynécologique : assurer le suivi gynécologique de prévention et de contraception, et la promotion de la santé sexuelle et reproductive ;
- Domaine recherche : adosser sa pratique médicale à une démarche scientifique ;
- Domaine générique : agir en professionnel de santé publique, médical et responsable.

Cinq principes régissent l'acquisition des connaissances et des compétences. Le DESF de Rouen met un point d'honneur à leur respect :

- La non-exhaustivité : les étudiants acquièrent des concepts clés qui leur permettront, au cours de leurs études ultérieures et de leur vie professionnelle, de disposer des outils pour faire évoluer leur exercice professionnel, dans le respect de l'actualisation de connaissances ;
- La participation active des étudiants est privilégiée, par des activités pédagogiques, sous forme notamment de travaux dirigés, d'exposés, d'approches par problèmes et de situations professionnelles simulées ou authentiques ;
- La multidisciplinarité : l'objectif est de préparer à la collaboration entre professionnels de santé, en intégrant les différentes disciplines et les différents professionnels autour de l'étude de situations clés ou de problèmes de santé ;
- La personnalisation du parcours de formation : il convient de préparer les étudiants, dès le premier cycle, à construire leur projet professionnel. Ainsi, les étudiants peuvent développer des compétences autres que celles du champ strict de la maïeutique ;
- Le bien-être étudiant : il convient de veiller, aussi bien dans les structures de formation que lors des stages, au respect et à l'amélioration du bien-être étudiant, permettant ainsi leur épanouissement personnel et professionnel durant la formation.

Les enseignements sont organisés par domaines de compétences, lesquels sont divisés en unités d'enseignement (UE) associées. La formation comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués, pratiques et cliniques. La formation fait appel aux technologies de l'information et de la communication appliquées à l'enseignement et aux soins et aux différentes approches de simulation. Elle est dispensée sur site, à distance ou selon un mode hybride.

Les enseignements prennent la forme de cours magistraux, travaux dirigés ou pratiques, tables rondes, pédagogie à distance en e-learning, pédagogie inversée, ... Ces derniers peuvent être organisés en inter-professionnalité.

L'emploi du temps hebdomadaire est fourni aux étudiants sous forme affichée et sous forme numérique, accessible à distance. Les changements qui surviendraient sont fournis aux étudiants dans les plus brefs délais, sous forme numérique.

Les épreuves sont planifiées sur l'année universitaire et le calendrier général des examens est communiqué aux étudiants dans le mois qui suit la rentrée.

Le contrôle des connaissances et des compétences est organisé pour chaque semestre par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal. Les épreuves des examens peuvent être réalisées sous formes écrite, orale, pratique ou informatique. La session de rattrapage intervient dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats semestriels.

Une note supérieure ou égale à 10 sur 20 est exigée pour la validation de chaque UE. Quand l'évaluation d'une UE est constituée de plusieurs épreuves un coefficient peut être attribué à ces dernières. En 2^{ème} cycle, il n'y a pas de compensation possible, les modalités sont définies et remises à

jour chaque année dans le document des modalités de contrôle des connaissances et des compétences du DESF.

Une délibération du jury d'examen 1ère session a lieu à la fin de chaque semestre et statue souverainement sur le résultat des contrôles de connaissances et compétences, en vue de la validation des UE dispensées. Une délibération portant sur les 2èmes sessions des 2 semestres est organisée sous la forme d'une Commission d'Attribution des Crédits (CAC). Les jurys sont composés par l'équipe pédagogique du DESF, des représentants de l'université, des représentants de l'enseignement et un représentant des responsables de stage.

b) Mutualisations

Un certain nombre d'enseignements de la formation est mutualisé avec d'autres formations.

- Mutualisations avec les étudiants de médecine :

Ce sont des séances de simulation haute-fidélité, au Médical training center, en groupe de 6 à 8 étudiants. Sont concernées les thématiques suivantes :

- Réanimation néonatale avec les internes en pédiatrie
- Urgences vitales en salle de naissance avec les internes en anesthésie et en gynécologie-obstétrique
- Urgences extrahospitalières avec des internes urgentistes
- Mutualisations avec les étudiants en santé :
 - Raisonnement clinique avec les externes en stage en gynécologie-obstétrique
 - Service Sanitaire / e-learning sur plateforme Collégium Santé pour la Normandie pour les étudiants de Médecine, Maïeutique (DFGSMa3), Pharmacie, Soins Infirmiers et Kinésithérapie. L'action du SSES est réalisée en DFASMa 1
 - Cours de « pédiatrie » mutualisés avec certaines formations paramédicales
 - Formation à la collaboration interprofessionnelle (MMOP, IFSI, Kiné, ergothérapie, orthophoniste, psychomotriciens).

c) Les stages :

Au cours de leur formation clinique, les étudiants abordent les différents modes d'exercice de la profession de sage-femme en réalisant potentiellement :

- Des stages hospitaliers en établissement de santé public ou privé
- Des stages extra hospitaliers, notamment en cabinet libéral, centre de santé, centre de santé sexuelle, centre d'orthogénie, communauté professionnelle territoriale de santé, maison de naissance, maison de santé ou structure de la protection maternelle et infantile.

Les étudiants sont soumis au règlement intérieur de la structure d'accueil et ont l'obligation de respecter le principe de laïcité et de neutralité dans leur fonction. L'équipe pédagogique s'assure de la concordance entre le lieu de stage et les objectifs pédagogiques et personnels de l'étudiant. Elle veille également à la qualité du lieu de stage, de l'accueil et de l'encadrement des étudiants en stage.

L'équipe pédagogique entretient le lien avec les équipes d'encadrement sur le lieu de stage et promeut la formation des maîtres de stage. Sur chaque lieu de stage, le responsable de la structure d'accueil ou son représentant coordonne les activités des étudiants durant le stage. Il désigne un maître de stage qui accueille et encadre l'étudiant. Il met en œuvre les activités pédagogiques adaptées à la

construction des compétences à acquérir par l'étudiant et à son évaluation. Il définit le positionnement de l'étudiant dans l'équipe pluri professionnelle. L'étudiant est informé des connaissances et compétences à acquérir au cours du stage. Cette information peut prendre la forme notamment d'un carnet de stage ou d'un portfolio. Cet outil servira au suivi de l'évolution de l'acquisition des compétences et de lien entre les différentes parties.

La validation du stage est prononcée par le directeur de la structure de formation ou son représentant, sur avis du responsable de la structure d'accueil ou son représentant dans laquelle l'étudiant a été affecté, à partir de l'outil de suivi.

➤ Modalités « d'agrément » des terrains de stage

L'organisation et la gestion des stages sont formalisées au DESF, un poste de sage-femme enseignante (mission transversale) est dédié aux stages entre autre.

- Des stages hors région sont possibles sur demande des étudiants (en Métropole et DOM TOM) .
- Des stages peuvent avoir lieu dans le cadre d'ERASMUS +.
- Des stages peuvent avoir lieu au VIETNAM, grâce à un partenariat avec l'Hôpital d'HAIPHONG et l'Université.

Le DESF travaille en étroite collaboration avec les coordinatrices en Maïeutique des différents établissements de santé de la région et de la PMI. Des réunions sont très régulièrement organisées. Pour la mise en œuvre de la réingénierie mais aussi pour tenir compte de la baisse de natalité qui impacte les activités et l'organisation des établissements de santé, nous avons repris les accueils par service dans chacun des établissements.

Nous rencontrons aussi l'association des sages-femmes libérales pour faciliter l'accueil des étudiants en stage ambulatoire. De plus, une « fiche de présentation » de chaque sage-femme libérale a été réalisée, reprenant ainsi toutes les informations (lieu cabinet, accueil...) nécessaires aux étudiants mais aussi les activités exercées par la sage-femme, permettant le stage au regard des objectifs attendus de stage.

Depuis début 2017, le groupe de travail des sages-femmes coordinatrices du réseau périnatal haut normand travaille pour « l'agrément » des stages. Chaque structure d'accueil a validé la charte d'accueil des étudiants et a produit un livret de stage.

Les stages sont présentés lors du Conseil de Département.

La répartition et les plannings des stages sont effectués sous la responsabilité de la directrice en lien avec les sages-femmes enseignantes. Les terrains de stage sont majoritairement les établissements de soins en gynécologie ou périnatalité de la Normandie.

Les stages optionnels s'inscrivent dans le cadre du parcours personnalisé.

La répartition nominative dans les stages est arrêtée et communiquée en début d'année. Un soin particulier est accordé au respect des vœux émis par les étudiants. La répartition définitive doit cependant être établie avec les contraintes et modalités de stage arrêtées avec les partenaires de la formation clinique.

Une convention de stage est rédigée pour chaque stage. Cette convention est signée par la directrice du DESF, l'établissement d'accueil et l'étudiant. Un exemplaire de chaque convention est remis à l'étudiant en version numérique. Cela vient alimenter son portfolio.

La présence des étudiants en stage est obligatoire. Les roulements hebdomadaires sont communiqués aux étudiants deux semaines au minimum avant leur départ en stage et sont consultables sur

UniversiTICE (plateforme Moodle). Les étudiants assurent des amplitudes horaires variables dont des gardes de jour et de nuit, y compris les week-ends et jours fériés, dans le respect de la continuité des soins et des repos de sécurité et conformément au fonctionnement des établissements d'accueil publics et privés. En cas d'absence, les modalités de récupération du temps de stage sont définies en lien avec le DESF et le terrain de stage, au regard du règlement intérieur. Après chaque garde ou quart, l'étudiant remplit un relevé de son activité, complété par son auto-évaluation suivi d'un feedback du professionnel encadrant.

Une évaluation des stages par les étudiants est proposée à la fin de chaque stage. Nous utilisons le logiciel LIME SURVEY, pour requêter de façon anonyme les étudiants. Le questionnaire d'évaluation des stages est revu et amendé, en collaboration avec les étudiants régulièrement. Les résultats des évaluations par les étudiants sont communiqués aux SF Coordinatrices en fin d'année universitaire. En cas de problème spécifique une action peut être menée rapidement. Suite aux remarques des étudiants et des coordinatrices en Maïeutique, nous apportons des modifications, par exemple les horaires au PME ont été revus pour le stage de Salle de naissance. Les résultats des évaluations des stages par les étudiants sont présentés en Conseil de Département où les délégués de chaque promotion sont présents.

Nous organisons une formation « accompagnement des étudiants sage-femme en stage » à destination des sages-femmes qui encadrent les étudiants dans les services ou en libéral.

Afin de communiquer sur l'évolution de la formation de sage-femme, nous projetons de faire un webinaire à destinations des SF. L'information sera transmise aux SF via les conseils départementaux de notre région.

➤ Typologie des terrains de stage (hospitalier, libéral, PMI...)

Les stages des étudiants sont organisés en fonction des objectifs de chacun des domaines de compétences et de chaque année de formation. Nos partenaires de stage sont sur le département de la Seine-Maritime et l'Eure, soit dans un rayon de 100 km maximum.

Pour le 2^{ème} cycle, les étudiants sont accueillis :

- En établissement de santé public ou privé, dans les différents services de chacun, à savoir la salle de naissances, les suites de naissances, les services d'hospitalisation de grossesses et de gynécologie et bloc opératoire, les consultations d'urgence, les hospitalisations de jour, l'AMP...
- En PMI, un stage est organisé en 5^{ème} année
- En planification familiale.
- En libéral auprès des sage-femmes libérales qui de par leur activité déclarée peuvent accueillir des étudiants.

Dans le cadre du parcours personnalisé :

- Les étudiants peuvent partir avec ERASMUS +. Une période de stage institutionnel est couplée avec une période de stage optionnel, permettant ainsi un stage de plus de 2 mois. Les pays choisis sont notamment l'Estonie, la République Tchèque, le Brésil...
- Un partenariat est organisé avec le Vietnam, aussi 3 étudiants ont la possibilité chaque année de partir en stage à Haiphong durant 4 sem.

d) Le parcours personnalisé

Le parcours personnalisé se compose d'unités d'enseignement librement choisies par l'étudiant sur une liste fixée par la structure de formation, ou des unités d'enseignement libres proposées par l'étudiant et validées par la structure de formation : projet professionnel, parcours master recherche ou autre double-cursus, engagement étudiant, international, disciplines médicales ou non strictement médicales, stages....

Ces unités d'enseignement permettent à l'étudiant d'individualiser son parcours de formation. Elles s'intègrent dans la formation théorique et clinique et peuvent s'inscrire dans « un parcours recherche » d'enseignement. Elles peuvent être suivies dans une université en France ou à l'étranger. Le parcours personnalisé représente 10% du total des enseignements du 2^{ème} cycle.

VII. NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ACCUEILLIS

Préciser la répartition des étudiants en formation continue et en formation initiale

Seuls les étudiants titulaires du diplôme de formation générale en sciences maïeutiques peuvent s'inscrire en première année du deuxième cycle des études de maïeutique.

Les étudiants sont quasiment tous dans un parcours de formation initiale. Les étudiants inscrits en formation continue sont ceux qui sont entrés en formation sage-femme via la passerelle tardive. De ce fait au maximum, 2 étudiants peuvent par année être en formation continue.

Les capacités d'accueil définies actuellement sont de 28 places en 2ème année de DFGSMa, réparties comme suit :

- 13 PASS,
- 4 LAS 1,
- 7 LAS 2,
- 2 LAS 3,
- 2 passerelles tardives

VIII. DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS MIS EN PLACE PAR LA STRUCTURE DE FORMATION ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME

Lors de l'entrée en formation, une sage-femme enseignante « référente » est attribuée à chaque étudiant. Des entretiens individualisés sont organisés régulièrement afin de personnaliser l'accompagnement. Le binôme sage-femme référente-étudiant ainsi formé reste le même tout au long du cursus universitaire. Il peut cependant être amené à changer sur demande de l'un de ses deux membres.

Des entretiens sur demande de l'étudiant ou de l'équipe avec la directrice du DESF sont réalisés notamment lors d'une demande de réorientation, de mutation, de césure, en cas de difficultés financières, personnelles....

Un accompagnement personnalisé par l'équipe pédagogique du DESF peut être mis en place si nécessaire.

Des entretiens post évaluations cliniques sommatives avec discussion portant sur les ressemblances et différences entre la grille de notation de la sage-femme enseignante et la grille d'auto-évaluation de l'étudiant sont proposés (confrontation des deux appréciations).

De plus, des actions ponctuelles et personnalisées sont mises en place comme du tutorat lors d'un stage, diagnostic pédagogique,...

Différents éléments sont mis en place pour favoriser le bien être de chacun au sein du DESF, par exemple :

- Des sofas gonflables pour un « espace détente » ;
- Des UE libres pour renforcer la confiance en soi de l'étudiant
 - o « Perceptions et représentations du métier de Sage-Femme »
 - o « Préparation mentale : gestion des émotions »
 - o « Sophrologie »,
 - o « Activité Physique et sportive »
 - o « Premiers secours : s'engager et intervenir »
- Un partenariat avec la commission d'aide aux étudiants de l'UFR Santé,
- Un temps de retour d'expérience de stage avec une psychologue.

Une visite médicale annuelle est organisée avec la médecine du travail du CHU.

En cas de situation personnelle particulière, les étudiants sont invités à communiquer selon leurs souhaits avec l'équipe enseignante. Des dispositions exceptionnelles pourront être mises en place.

Les demandes de réorientation, mutation, césure... sont

Chaque étudiant a accès à un portfolio numérique qui lui est présenté à la rentrée. Ce portfolio numérique sera alimenté pendant la durée de ses études au sein du DESF. Il contient les différents documents entourant la formation, les objectifs de stage, etc. Il appartient à l'étudiant de le mettre à jour régulièrement, il sera utilisé pour les entretiens individualisés, pour les validations de stage, etc.

IX. PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGES

Les partenariats mis en place sont ceux des terrains de stage principalement (cf. stages)

- Etablissements de santé
- ERASMUS +
- Vietnam

Nous avons un partenariat avec :

- La société Anonyme des Eaux Minérales d'Evian (SAEME) pour le GRAND PRIX EVIAN DES ECOLES DE SAGES-FEMMES qui récompense 3 mémoires de fin d'études dans le domaine de la périnatalité, distingués par leur pertinence et leur impact.
- L'association des sages-femmes libérales de Normandie
- Le Conseil de l'ordre départemental des sages-femmes de Seine-Maritime
- L'URPS sages-femmes
- L'Association des étudiants sage-femme nationales (ANESF) et de Rouen (AESFR)
- Les laboratoires de recherche qui accueillent des étudiants en stage
- L'UFR Santé pour les UE libres des étudiants
- Le Médical Training Center (MTC) du CHU
- Les différentes organisations nationales professionnelles
- La caisse primaire d'assurance maladie

Nous envisageons un partenariat avec le département de médecine générale pour la formation aux Maîtres de Stage Universitaires (MSU) mais également avec les départements de Médecine, Odontologie et Pharmacie pour des enseignements spécifiques.

X. DISPOSITIF D’EVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS

Analyse et prise en compte des informations recueillies, dont l’évaluation des enseignements par les étudiants

L’ensemble des stages et des enseignements théoriques sont évalués en ligne par les étudiants, via Lime Survey. A la fin de chaque stage et de chaque semestre pour les UE théoriques, l’étudiant est invité par mail, sur sa boîte universitaire, à compléter un questionnaire d’évaluation. L’évaluation est anonyme et confidentielle.

Ces dispositifs d’évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants contribuent au dialogue entre l’équipe pédagogique et les étudiants, à faire évoluer le contenu de la formation ainsi que les méthodes d’enseignement afin de favoriser l’appropriation des savoirs, des connaissances et des compétences et d’améliorer la qualité de la formation.

Le Conseil de Perfectionnement (CP) est un organe consultatif, de dialogue qui se réunit au moins une fois par an.

Membres :

- La sage-femme directrice du DESF,
- Les sages-femmes enseignantes,
- Le directeur Technique et d’enseignements / conseiller pédagogique,
- Les 4 Délégués étudiants,
- 2 représentants des enseignants,
- 2 représentants des professionnels.

Il est présidé par la directrice du DESF et contribue au processus d’amélioration continue de la formation. Son rôle consiste notamment :

- À participer à la détermination des objectifs de formation, des innovations pédagogiques, ...
- A participer à la coordination des enseignements au sein du DESF,
- A débattre sur les résultats des évaluations des formations et des enseignements par les étudiants afin d’en tirer des enseignements pour l’avenir,
- Et plus généralement, à participer aux choix pour l’organisation de la formation au DESF.

Le conseil de perfectionnement se réunit au moins une fois par an sur convocation de son président. Chaque réunion fait l’objet d’un compte-rendu.

Les évaluations de la formation et des stages font l’objet d’un point spécifique lors du Conseil de Département.

XI. AVIS DES INSTANCES (à joindre)

- De la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique : vendredi 12 juin 2026 => en attente
- Du conseil d’administration : vendredi 3 juillet 2026 => en attente
- Du conseil technique

Date de dépôt des dossiers d’accréditation pour instruction à partir du 15 mai dans l’application FRESQ.

ANNEXE

REFERENTIEL DE FORMATION CONDUISANT AU DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN MAÏEUTIQUE

Les titulaires du diplôme d'État de docteur en maïeutique exercent une profession médicale autonome à compétences définies et réglementées.

Toutes les compétences présentées dans le référentiel de formation ci-dessous s'exercent dans le respect de la réglementation, de la législation, de la déontologie et de l'éthique professionnelle. Dans une démarche inclusive, l'étudiant prend en compte tous les facteurs qui peuvent impacter ses activités (personnes en situation de handicap et de vulnérabilité, besoins spécifiques ...)

Les modalités pédagogiques mobilisables sont notamment : cours magistraux, classes inversées, apprentissages par problème, apprentissages du raisonnement clinique, exposés, analyses de cas, patients partenaires, enseignements en ligne et tout autre dispositif défini par les formateurs.

L'apprentissage clinique peut consister en :

- De la simulation en santé ;
- Des séances d'apprentissage du raisonnement clinique ;
- Des stages hospitaliers et extrahospitaliers.

Pour chacun des domaines de compétences, les modalités d'évaluation suivantes peuvent être mobilisées :

- Évaluation des ressources de la compétence : contrôle de connaissances, synthèse de documentation professionnelle... ;
- Évaluation de la combinatoire de ressources : études de cas clinique, analyse de situations problèmes, ECOS, simulations ... ;
- Évaluation de la mise en œuvre de la compétence : gestion de situations professionnelles en stage clinique, conduite de projet, gestion de situations professionnalisantes, analyses réflexives ... Ces évaluations peuvent bénéficier de la participation des référents professionnels des terrains de stages.

Domaine Prénatal : Assurer le suivi médical de la grossesse

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 ^{ème} cycle	10 à 12 ECTS pour l'enseignement théorique 11 à 13 ECTS pour l'apprentissage clinique dont au minimum 85% de stage
Université ROUEN	10 ECTS pour l'enseignement théorique 12 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 1 - Assurer le suivi des grossesses à bas risque en menant les différentes consultations de suivi prénatal et d'urgence obstétricale	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réaliser les différentes consultations de suivi prénatal et d'urgence obstétricale dans les situations courantes : • Dépister les facteurs de risques et les vulnérabilités ayant un impact sur la grossesse • Diagnostiquer les troubles bénins liés à la grossesse • Elaborer le bilan de situation de la femme enceinte et du fœtus à partir de l'ensemble des données cliniques et paracliniques afin d'établir un diagnostic, de délivrer des conseils adaptés, de prescrire et/ou réaliser les examens complémentaires, les thérapeutiques nécessaires ou de repérer une situation pathologique ou une anomalie et orienter le cas échéant vers les professionnels et structures appropriés • Planifier le suivi de la femme enceinte à partir du bilan de situation effectué • Evaluer et adapter le parcours de soin mis en place	UE Suivi des grossesses à bas risque

Compétence 2 - Accompagner la femme et le couple dans son projet de naissance en menant l'entretien prénatal précoce, en concevant et animant des séances de préparation à la naissance et à la parentalité	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réaliser l'entretien prénatal précoce dans les situations courantes et coanimer des séances de préparation à la naissance et à la parentalité : Concernant l'entretien prénatal précoce : • Dépister les situations de vulnérabilités et repérer les violences • Favoriser l'élaboration d'un projet autour de la naissance et de la vie familiale • Rédiger une synthèse de l'entretien avec les préconisations dans les situations courantes Concernant la préparation à la naissance et la parentalité : • Co-animer des séances en s'appuyant sur différentes techniques d'animations	UE Accompagnement du projet de naissance
Compétence 3 – Assurer, en collaboration, le suivi des grossesses à risque en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire, en entreprenant la prise en charge lors de situations d'urgence	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Dépister les situations pathologiques, orienter et participer à leur prise en charge dans les situations courantes : • Identifier les situations pathologiques courantes au regard des données cliniques et paracliniques recueillies • Orienter vers les professionnels et structures appropriés afin d'assurer une continuité de prise en soin pluridisciplinaire • Alerter et mobiliser les professionnels appropriés • Entreprendre les soins d'urgence et de réanimation • Collaborer à une prise en charge pluridisciplinaire et opérationnelle • Assurer une surveillance adaptée et évaluer la stratégie mise en place	UE Suivi des grossesses à haut risque

Domaine Périnatal : Assurer le suivi médical de l'accouchement et de la naissance

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 ^{ème} cycle	de 8 à 10 ECTS pour l'enseignement théorique de 20 à 24 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages
Université ROUEN	8 ECTS pour l'enseignement théorique 24 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 4 - Assurer la gestion des naissances eutociques en menant le suivi du travail, en pratiquant l'accouchement eutocique, en surveillant le post-partum immédiat en accueillant le nouveau-né	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Assurer la surveillance du travail, la réalisation d'un accouchement eutocique en présentation céphalique et la prise en charge du post-partum immédiat : - Favoriser la mise en place du projet de naissance - Analyser les données permettant d'identifier le stade du travail et d'établir le pronostic obstétrical, à partir des différents paramètres de la surveillance clinique et paraclinique - Adapter la prise en charge au regard de l'évolution du travail et de la santé maternelle et fœtale - Pratiquer un accouchement eutocique en présentation céphalique en autonomie (y compris la délivrance) - Evaluer les lésions périnéales et réaliser les sutures - Surveiller l'état de santé maternel en post-partum immédiat, en l'adaptant aux situations à risque	UE Naissances eutociques
Compétence 5 - Accompagner l'instauration des interactions précoces parent-enfant	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réunir les conditions favorables à l'instauration des interactions précoces parent-enfant dans les situations courantes : Transmettre aux parents l'ensemble des repères et des informations sur les besoins et les compétences sensorielles et sociales de l'enfant dans les situations courantes	UE Accompagnement de la parentalité en périnatal

Compétence 6 – Assurer, en collaboration, le suivi des situations pathologiques perpartum en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire, en entreprenant la prise en charge lors de situations d'urgence	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Dépister les situations pathologiques courantes, orienter et participer à leur prise en charge : • Identifier les situations pathologiques des différents stades du travail et du postpartum immédiat et évaluer le caractère d'urgence au regard des données cliniques et paracliniques recueillies • Évaluer la nécessité d'une réanimation du nouveau-né et identifier les urgences médico-chirurgicales néonatales • Alerter et mobiliser les professionnels appropriés • Entreprendre les manœuvres et les soins d'urgence et de réanimation • Collaborer à une prise en charge pluridisciplinaire et opérationnelle • Assurer une surveillance adaptée et évaluer la stratégie mise en place	UE Suivi des situations perpartum à haut-risque

Domaine Postnatal : Assurer le suivi médical de la période postnatale

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 ^{ème} cycle	de 8 à 10 ECTS pour l'enseignement théorique de 11 à 13 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages
Université ROUEN	10 ECTS pour l'enseignement théorique 12 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 7 - Assurer le suivi postnatal de la mère et de l'enfant à bas risque en menant les visites postnatales mère/enfant, en menant une consultation postnatale, en menant une consultation de suivi néonatal	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réaliser les visites post-natales mère-enfant, la consultation postnatale et les consultations de suivi néonatal dans les situations courantes : • Réaliser un débriefing du vécu maternel de l'accouchement et repérer les dysfonctionnements des interactions parentales • Dépister les situations de vulnérabilités et repérer les violences • Apprécier l'évolution staturo-pondérale et le développement neuro-sensori-moteur, psycho-affectif et cognitif de l'enfant • Elaborer le bilan de situation de la mère et de l'enfant à partir de l'ensemble des données cliniques et paracliniques afin d'établir un diagnostic, de délivrer des conseils adaptés, de prescrire les examens complémentaires, les thérapeutiques nécessaires ou de repérer une situation pathologique ou une anomalie et orienter vers les professionnels et structures appropriés le cas échéant • Organiser la continuité des soins dans ses dimensions médico-psycho-sociales	UE Suivi mère-enfant à bas risque
Compétence 8 - Accompagner la parentalité en menant un entretien postnatal, en animant des séances de soutien à la parentalité	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réaliser l'entretien postnatal précoce dans les situations courantes et co-animer des séances de soutien à la parentalité : Concernant l'entretien post-natal précoce : • Instaurer un dialogue afin de recueillir le vécu de l'accouchement et du postpartum et les besoins	UE Accompagnement de la parentalité en postnatal

• Dépister les situations de vulnérabilités et repérer les violences • Rédiger une synthèse de l'entretien avec les préconisations dans les situations courantes Concernant les séances postnatales de soutien à la parentalité : • Co-animer des séances en s'appuyant sur différentes techniques d'animation	
Compétence 9 - Assurer en collaboration le suivi des situations pathologiques postnatales de la mère et de l'enfant en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire, en entreprenant la prise en charge lors de situations d'urgence	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Dépister les situations pathologiques, orienter et participer à leur prise en charge dans les situations courantes : • Identifier les situations pathologiques courantes au regard des données cliniques et paracliniques recueillies • Orienter vers les professionnels et structures appropriés afin d'assurer une continuité de prise en soin pluridisciplinaire • Alerter et mobiliser les professionnels appropriés • Entreprendre les soins d'urgence et de réanimation • Collaborer à une prise en charge pluridisciplinaire et opérationnelle • Assurer une surveillance adaptée et évaluer la stratégie mise en place	UE Suivi des situations postnatales à haut risque

Domaine Gynécologique : Assurer le suivi gynécologique de prévention et de contraception et la promotion de la santé sexuelle et reproductive

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 ^{ème} cycle	de 8 à 10 ECTS pour l'enseignement théorique de 6 à 8 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages
Université ROUEN	9 ECTS pour l'enseignement théorique 6 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 10 - Assurer un suivi gynécologique en menant une consultation de suivi gynécologique de prévention et de contraception, et en réalisant la rééducation périnéo-sphinctérienne	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réaliser dans les situations courantes les consultations gynécologiques et la rééducation périnéo-sphinctérienne : Concernant la consultation gynécologique : • Dépister les facteurs de risques et les vulnérabilités ayant un impact sur la santé génésique • Aborder la sexualité et identifier les éventuels troubles • Elaborer le bilan de situation de la femme, à partir de l'ensemble des données cliniques et paracliniques afin d'établir un diagnostic, de délivrer des conseils adaptés, de prescrire les examens complémentaires, les thérapeutiques nécessaires, repérer les situations pathologiques ou les éventuelles anomalies et orienter vers les professionnels et structures appropriés le cas échéant • Prescrire et réaliser les examens de dépistage des cancers gynécologiques et des I.S.T., y compris au(x) partenaire(s) • Planifier le suivi de la femme (et du ou de la partenaire) à partir du bilan de situation effectué • Evaluer et adapter la stratégie mise en place Concernant la rééducation périnéo-sphinctérienne : • Conduire une démarche de dépistage afin de repérer et traiter les éventuels troubles fonctionnels • Mettre en œuvre la rééducation périnéale, en choisissant la ou les techniques de rééducation adaptées	UE Suivi gynécologique

Compétence 11 - Assurer la promotion et le suivi de la santé sexuelle et reproductive en concevant et animant des séances éducatives sur la vie affective et sexuelle, en menant une consultation de contraception, en réalisant une interruption volontaire de grossesse	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réaliser la consultation de contraception et assurer les différentes étapes d'une interruption volontaire de grossesse dans les situations courantes, concevoir et animer des séances éducatives sur la vie affective et sexuelle : Concernant la consultation de contraception : • Prescrire et renouveler les contraceptifs choisis ainsi que les examens complémentaires nécessaires • Réaliser la pose et le retrait des dispositifs contraceptifs • Planifier le suivi de la femme • Évaluer et adapter la contraception mise en place Concernant l'interruption volontaire de grossesse: • Réaliser une consultation pré-IVG, prescrire et ou réaliser les examens complémentaires • Conseiller et informer les femmes dans le choix de la méthode • Orienter la femme vers les professionnels et structures appropriés dans le cadre d'une prise en soin en réseau • Prescrire et pratiquer les IVG médicamenteuse et instrumentale • Réaliser une consultation post-IVG afin d'évaluer le succès ou l'échec de la méthode, les effets secondaires et les éventuelles complications, et de prescrire une contraception pour les suites de l'IVG • Traiter les effets secondaires et, en cas de complications, orienter la femme vers les professionnels et structures appropriés Concernant les séances éducatives sur la vie affective et sexuelle : • Concevoir des séances contenant toutes les informations essentielles aux attentes du groupe • Animer des séances interactives en s'appuyant sur des outils éducatifs et d'accompagnement adaptés • Evaluer les séances en s'appuyant sur des indicateurs afin de proposer des actions d'amélioration	UE Santé sexuelle et reproductive

Compétence 12 - Assurer en collaboration le suivi des situations gynécologiques particulières en identifiant les situations à risque et pathologiques, en entreprenant la prise en charge lors de situations d'urgence, en participant à l'assistance médicale à la procréation	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Dépister les situations pathologiques courantes, orienter et participer à leur prise en charge et identifier les différentes étapes de l'assistance médicale à la procréation (AMP): Concernant les situations pathologiques : • Identifier les situations pathologiques courantes au regard des données cliniques et paracliniques recueillies • Orienter vers les professionnels et structures appropriés afin d'assurer une continuité de prise en soin pluridisciplinaire • Alerter et mobiliser les professionnels appropriés • Entreprendre les soins d'urgence et de réanimation • Collaborer à une prise en charge pluridisciplinaire et opérationnelle • Assurer une surveillance adaptée et évaluer la stratégie mise en place Concernant l'assistance médicale à la procréation (AMP) : • Informer les femmes sur l'autoconservation des ovocytes • Prescrire les examens de première intention devant des difficultés à concevoir • Orienter vers un service d'AMP et rédiger un courrier de liaison • Décrire le parcours de l'AMP	UE Suivi des situations gynécologiques particulières

Domaine Recherche : Adosser sa pratique médicale à une démarche scientifique

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 ^{ème} cycle	6 à 8 ECTS pour les unités d'enseignement Recherche
Université ROUEN	7 ECTS pour les unités d'enseignement Recherche

Compétence 13 - Analyser des données scientifiques et professionnelles en mobilisant les outils de recherche bibliographiques, en réalisant la lecture critique d'articles	UE ASSOCIEES
Cycle 2 – Analyser et interpréter l'information scientifique avec des outils adaptés : • Réaliser la lecture critique d'articles scientifiques y compris en langue étrangère • Maîtriser les outils numériques et bibliographiques • S'initier à la revue systématique de littérature • Interpréter l'information scientifique et professionnelle • S'initier aux logiciels de traitement de données	UE Recherche
Compétence 14 : Expérimenter une démarche de recherche en développant une méthodologie appropriée, en faisant preuve d'intégrité et d'éthique scientifiques	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Rédiger un projet de thèse d'exercice : • Initier une démarche de recherche : conceptualiser et problématiser • Expérimenter les approches méthodologiques (quantitative, qualitative, mixte... avec un accompagnement individualisé en fonction du projet de thèse) et les outils de recueil de données • Valider les démarches d'autorisations institutionnelles et les aspects réglementaires de la recherche, de la collecte et gestion de données • Rédiger un protocole de recherche et d'expérimentation, dans le respect de l'intégrité et l'éthique scientifiques, en veillant aux autorisations institutionnelles et en développant une méthodologie appropriée (approche quantitative, qualitative, mixte...) pour répondre aux objectifs de la recherche • Présenter un projet de thèse d'exercice complet, cohérent et pertinent	UE Recherche

Domaine générique : Agir en professionnel de santé publique, médical et responsable

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 ^{ème} cycle	6 à 10 ECTS pour les unités d'enseignement
Université ROUEN	10 ECTS pour les unités d'enseignement

Compétence 15 – Participer à la politique de santé publique en prévenant, dépistant et éduquant en santé, en coordonnant le parcours de soins de la femme, l'enfant et son entourage		UE ASSOCIEES
Cycle 2 – Concevoir et mettre en œuvre un programme éducatif individuel ou collectif : • Identifier les thèmes prioritaires de santé publique afin de sensibiliser la femme/le couple ou un groupe de personnes • Élaborer un projet d'action en promotion de la santé sur des thèmes prioritaires de la santé publique, en déterminant les informations essentielles à transmettre • Appréhender le parcours de soin de la femme, l'enfant et son entourage		UE Santé publique
Compétence 16 - Communiquer et collaborer en situation professionnelle en établissant une relation adaptée, en assurant sa propre santé et son bien-être		UE ASSOCIEES
Cycle 2 : Communiquer efficacement à l'écrit et à l'oral avec différents interlocuteurs et renforcer son positionnement au sein de l'équipe: • Utiliser des techniques de communications appropriées afin de renforcer les comportements favorables à la santé • Accompagner la personne dans un processus décisionnel concernant sa santé lors de situations courantes • Rédiger un document professionnel (documents administratifs, certificats, comptes-rendus...) afin de caractériser un état de santé particulier ou d'assurer une continuité de soins • Participer à des retours d'expériences des situations difficiles, au sein de l'équipe pluridisciplinaire, afin de mettre en place des actions d'amélioration des pratiques professionnelles • Mobiliser les compétences non techniques (communication, leadership, prise de décision partagée, conscience de la situation) • Analyser l'impact des facteurs humains en santé sur la sécurité des soins et le travail en équipe • Intégrer le numérique dans l'exercice professionnel • Communiquer en langue vivante étrangère notamment par la capacité à lire, écrire, comprendre et s'exprimer		UE Communication, Humanités, Société, Éthique et Législation

• Participer à l'accueil et à la supervision d'apprenants	
Compétence 17 - Exercer une activité professionnelle conforme à la législation et à la déontologie, en prenant en compte la dimension éthique	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Positionner sa pratique dans une approche réflexive et responsable : • Positionner sa pratique dans une approche, éthique, sociétale, économique et environnementale • Élargir ses habiletés intellectuelles permettant de renforcer ses stratégies de mobilisation de connaissances actualisées • Définir la notion de médecine intégrative, la signification et la place, au sein du système de santé, d'une thérapie complémentaire utilisée en association aux soins conventionnels, en gardant un esprit critique • Illustrer l'intérêt, les bénéfices et les risques des thérapies complémentaires	UE Communication, Humanités, Société, Éthique et Législation

Parcours Personnalisé

Ces unités d'enseignement permettent à l'étudiant d'individualiser son parcours de formation.

Elles s'intègrent dans la formation théorique et clinique et peuvent s'inscrire dans « un parcours recherche » d'enseignement.

Elles peuvent être suivies dans une université en France ou à l'étranger.

Elles sont proposées soit par la structure de formation, soit par l'étudiant. Dans ce cas, l'étudiant en fait la demande qui est validée par le responsable pédagogique.

Elles vont permettre à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances ou un domaine de compétences spécifiques
- de découvrir d'autres disciplines non strictement médicales : management, pédagogie...
- de valoriser un engagement dans la vie associative, sociale ou professionnelle, conformément aux articles D. 611-7 à D. 611-9 du code de l'éducation.
- de s'engager dans un parcours recherche

Au 2 ^{ème} cycle	Minimum 12 ECTS pour les unités d'enseignement et/ou les stages
Université ROUEN	12 ECTS pour les unités d'enseignement et/ou les stages